



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

DREAL Hauts-de-France
Unité départementale de l'Artois

((carole.balza@developpement-
durable.gouv.fr)

Lille, le 26 février 2019

Objet : Information avis tacite - Projet de construction d'une plate-forme logistique sur
la commune d'Hénin-Beaumont (62)
N° d'enregistrement Garance : 2018_2887

Monsieur,

Vous avez saisi le 13/11/2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en
objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de
deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité
environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France